

Introduction générale

« La grande histoire, en effet, aboutit souvent aux îles¹. »

« *Islands are places of strikingly enhanced exposure to interaction, and are central to history of the Mediterranean*². »

F. Braudel, tout comme P. Horden et N. Purcell, s'accordent à dire que les îles de l'Égée ont joué un rôle prépondérant dans la Méditerranée : elles furent constamment sur le devant de la scène de l'histoire de cette « Mer Corruptrice ». D'un côté, l'isolement créé par la mer donna à la vie insulaire une précarité plus grande que sur le continent ; de l'autre, l'intégration des îles à un immense réseau de voies maritimes et de communications les amena à participer à l'histoire générale de la Méditerranée orientale. Ainsi, la sphère de la « grande histoire » se surajouta en permanence à leur existence ordinaire.

Parmi ces îles, les Cyclades forment un ensemble central – ou archipel – au sud de la mer Égée, mais ce sont aussi les îles de l'Égée les plus distantes des rivages du continent (*pl. I*). Leur situation topographique les place donc à la fois à la marge et au centre de tout. En tant que *périphérie*, selon une conception braudélienne consacrée par la tradition, les caractéristiques fondamentales du milieu insulaire méditerranéen sont, sur la longue durée, l'instabilité et la vulnérabilité de l'implantation humaine, l'extension limitée du territoire, la fragilité des sols et l'exposition à tout ce qui vient de la mer. Ces particularités firent des îles des milieux aux équilibres très précaires et des mondes affamés. Les îles seraient donc, par nature, vouées à la pauvreté. De surcroît, à l'intérieur même de l'espace égéen, les Cyclades multiplient les désavantages : faible superficie, îles rocailleuses, terres escarpées et ingrates, climat semi-aride, longue sécheresse estivale, etc. Elles partagent un certain nombre de caractéristiques qui font qu'on ne peut les comparer avec les *grandes* îles de l'Égée telles l'Eubée, Thasos, Lesbos, Rhodes ou encore la Crète qui, paradoxalement, n'étaient pas considérées par les Anciens comme des îles à proprement parler³. En ce sens, les Cyclades peuvent être considérées comme l'exemple par excellence de ce qui fut, et de ce qu'est encore, la vie dans les *petites* îles de l'Égée.

1. BRAUDEL, 1976, I, p. 141.

2. HORDEN et PURCELL, 2000, p. 76.

3. Pour cette analyse, voir BRUN, 1996a, p. 9-17.

La vulnérabilité des Cyclades se trouva renforcée dans la mesure où, en tant que *centre*, une conjoncture politique ou économique hostile, ou encore un contexte ambiant déprimé pesaient davantage sur leur sort et faisaient de la vie insulaire un repli économique, une baisse démographique, un retard culturel, en un mot, une parenthèse historique. Car, «à la façon d'une onde sismique se répercutant d'un bout à l'autre de la faille⁴», une dépression dans l'Antiquité atteignait obligatoirement les îles de la mer Égée; et il suffisait d'une modification dans les réseaux des routes commerciales pour que le trafic maritime fût ralenti voire suspendu dans telle ou telle île de l'Archipel.

Les deux auteurs britanniques, en réévaluant le rôle de la mer dans la «connectivité» des microrégions méditerranéennes – pour reprendre une expression qui leur est chère⁵ –, ont en effet renversé bon nombre de perspectives héritées de la vision braudélienne de la Méditerranée. La mer, loin d'être un obstacle difficile à surmonter, aurait été le moyen de communication par excellence, au sein duquel les îles auraient formé une mosaïque de niches écologiques voisines et complémentaires, escales nécessaires à des échanges tous azimuts permis par la primauté de la mer. Les îles de l'Égée se trouvaient donc au cœur d'un réseau de connexions maritimes, qui les plaçait en liaison permanente avec les continents alentour. S'il est bien une région qui devrait pouvoir profiter de cette nouvelle perception de l'espace méditerranéen, c'est celle des Cyclades, dont la distribution spatiale, profondément ambivalente, constitue l'une des clefs permettant la compréhension de l'histoire complexe de ces îles et en fait un espace «où toutes les conditions énoncées pour une connectivité optimale sont réunies⁶». C'est cette «connectivité» qui aurait permis aux îles de surmonter leurs difficultés, car elle en fit des mondes en perpétuelle adaptation et en mutation permanente. En raison de ce même phénomène de répercussion d'onde sismique, les îles pouvaient alors devenir des mondes peuplés et prospères, sous l'emprise de contingences extérieures tout à fait différentes et grâce à cette remarquable capacité d'adaptation.

Que penser de ce renversement de perspectives, lorsque l'étude ne se place non plus à l'échelle de la Méditerranée mais à une échelle régionale, et ne couvre non pas quatre mille ans d'histoire méditerranéenne mais s'inscrit dans un contexte historique et politique précis, celui de l'Empire romain?

Les Cyclades : une province introuvable et une région en quête d'histoire

Qui dit échelle régionale et approche régionale de l'histoire implique tout d'abord que l'on s'interroge sur la notion même de «région» et sur la pertinence

4. MALAMUT, 2001, p. 26-27.

5. HORDEN et PURCELL, 2000, p. 123, pour une définition du concept de *connectivity*.

6. PROST, 2014, p. 46. C'est dans cette optique que Chr. CONSTANTAKOPOULOU (2007) a récemment analysé la domination athénienne dans les îles au ^{ve} siècle av. J.-C., en faisant des Cyclades des îles dansant autour d'Athènes.

de son utilisation et de son application à l'espace envisagé ici. D'autant plus que les Cyclades ont été prises comme modèle pour l'étude d'une économie régionale, centrée autour de Délos⁷. Dans son ouvrage, G. Reger a en effet cherché à montrer que l'économie locale délienne, à l'époque de l'Indépendance (314-167 av. J.-C.), appartenait à une économie régionale puisqu'elle dépendait, pour l'essentiel de ses besoins, d'un réseau géographique correspondant aux îles des Cyclades. Les îles auraient été en mesure de fournir l'essentiel de la consommation de base des Déliens, quel que soit leur nombre. En outre, la création des Cyclades en tant qu'unité régionale économique à cette époque aurait coïncidé avec la création d'une unité politique bien identifiable dans laquelle ces îles étaient intégrées : la Ligue des Nésiotes.

Toutefois, comme l'ont souligné plusieurs chercheurs à partir d'études de cas, les idées de G. Reger sur les prix ou sur l'origine de la main-d'œuvre par exemple, ne rendent pas fidèlement compte des données livrées par les inscriptions⁸. Il apparaît en définitive que G. Reger s'est concentré sur Délos, essentiellement à partir d'une théorie préconçue, qui fonctionne dans bien des cas, mais qui parfois aussi ne résiste pas à l'examen de la documentation épigraphique et archéologique, à moins de donner une définition très large à la notion de région. Mais là réside tout le problème de son ouvrage : à aucun moment le savant américain ne définit précisément son objet historique, et les termes de « Cyclades », de « région » et de « régionalisme » ne sont jamais clairement explicités⁹.

Il est vrai que la notion de région, bien que très en vogue aujourd'hui, ne se laisse pas facilement appréhender. Le terme est même, selon le géographe R. Brunet, « le plus obscur et le plus controversé de la géographie » ; il s'agirait d'un « mot vide qui ne contient que ce que l'on y met¹⁰ ». Pourtant, la région a l'avantage de renvoyer à une réalité vécue et constitue une entité fondamentale, une forme intermédiaire entre le local et le global, entre l'unité et le tout, et donc susceptible d'importantes variations d'échelle. Dans sa critique de la théorie de G. Reger sur le régionalisme, Chr. Feyel propose de reprendre, par commodité et pour tout de même définir approximativement cette notion, la définition du géographe É. Juillard, sans doute la plus à même d'être appliquée aux réalités antiques. Ce dernier propose de considérer une région comme un réseau d'échanges, qui peut s'étoffer ou dépérir avec le temps, et qui est centré autour d'un ou de plusieurs pôles¹¹. C'est cette définition d'une région polarisée – permettant de poser un rapport entre un fait socioéconomique et une forme politique, une distinction entre un centre et une périphérie, et induisant l'existence de réseaux et d'une flexibilité d'échelle – qui est ici retenue.

7. REGER, 1994.

8. ÉTIENNE et SABLÉ, 1995, p. 555-560 ; FEYEL, 2006, p. 341-368 ; OLIVER, 2006, p. 220-222.

9. Dans plusieurs articles postérieurs, G. REGER (2007 et 2011) revient sur cette question de définition.

10. BRUNET, 2001, p. 120 ; voir aussi GIRARD, 2004, p. 108. Pour les différentes manières de définir une région dans l'Antiquité et sur le débat entre les géographes, voir OLIVER, 2006, p. 215-218 ; MÜLLER, 2006, p. 148 (avec bibliographie afférente).

11. FEYEL, 2006, p. 357, citant É. JUILLARD (1974, p. 50). Voir aussi REGER, 2011, p. 370-371.

Qui dit Empire romain implique ensuite que l'on s'interroge sur cette formulation très souvent choisie comme titre, à l'image du présent ouvrage, pour caractériser une période de l'histoire romaine. L'expression « Empire romain » fait depuis longtemps partie du vocabulaire courant des historiens de l'Antiquité; elle ne va pourtant pas de soi car la notion même d'empire est complexe. La Rome de l'Antiquité a en effet souvent été admirée pour avoir su créer, faire fonctionner, administrer et coordonner un empire vaste et durable, rassemblant un grand nombre de peuples et caractérisé par une extraordinaire capacité d'intégration (diffusion de la citoyenneté romaine, absorption massive des provinciaux dans les élites impériales, etc.). Pendant la plus grande partie du ^{xx}^e siècle, et déjà au ^{xix}^e siècle, la principale approche de l'Empire romain a consisté à l'étudier sous l'angle de la domination hégémonique exercée par cette structure sur un espace déterminé, et comme le résultat d'un impérialisme conscient¹². On s'est longtemps attaché à souligner les prétentions universalistes de l'Empire, sa volonté unificatrice et sa suprématie politique et militaire, vision en partie nourrie par la tentation d'établir des comparaisons avec des expériences impériales modernes et contemporaines.

Au cœur de ces réflexions se trouvait la question de la gestion des espaces par l'autorité impériale et du mode d'administration de l'Empire, qui a fait l'objet depuis près d'un demi-siècle de travaux renouvelant les perspectives¹³. Le fonctionnement de l'Empire ne pouvait être assuré par l'administration romaine qu'à condition de disposer de relais dans ses territoires, dont certains étaient éloignés de Rome de plusieurs milliers de kilomètres¹⁴. L'unité de base de cette gestion était la *provincia*, qui désignait à la fois, dans un sens abstrait, la mission à accomplir par un (pro)magistrat romain et, dans un sens territorial, une circonscription administrative de l'Empire¹⁵. Chaque province avait à sa tête un gouverneur, qui représentait le pouvoir impérial et s'assurait du bon déroulement de l'administration romaine dans la sphère de compétences qui lui était impartie. Comme le rappelle J.-M. Bertrand, « donner un nom à une province suffisait au Sénat pour qu'elle fût intégrée au discours et à la réalité politique : Rome désignait un espace, se l'appropriait de cette désignation même¹⁶ ». Or, comme nous le démontrerons, non seulement il n'existait pas de province des Cyclades, mais les îles ne furent jamais toutes rattachées à la même province. Dès lors, l'un des enjeux consiste à interroger la cohérence de l'ensemble étudié, malgré l'absence de cadres administratifs traditionnellement considérés comme au fondement même de la réussite et du bon fonctionnement de l'Empire romain.

Nous nous inscrivons ici dans un courant de l'historiographie récente, qui cherche à nuancer le modèle de centre unique. Il ne s'agit pas de contester la centralité indubitable de l'*Urbs* dans l'Empire, ni de remettre en question le

12. Voir l'analyse historiographique de Fr. HURLET (2011, p. 110-120) et d'A. DALLA ROSA (2012).

13. Voir par exemple les différents travaux de F. Millar, W. Eck ou encore R. Haensch.

14. GUERBER et HURLET, 2008, p. 88.

15. Sur l'évolution du sens du terme *provincia*, voir BERTRAND, 1989a, p. 191-215.

16. *Ibid.*, p. 203.

modèle « centre-périphérie », ne serait-ce que parce que les territoires conquis restaient subordonnés à Rome et à son armée. Mais il convient de mettre en valeur le fait que d'autres pôles régionaux structuraient l'espace impérial, aussi bien d'un point de vue économique qu'administratif, et qu'il y avait de ce fait *des* centres et *des* périphéries. Une telle approche invite à repenser le modèle romain de domination, et à revenir à une vision moins administrative de l'Empire qui aurait été uniformisé « par le haut ». Ce qui importe ici, ce n'est pas d'étudier les sociétés périphériques insulaires en tant que telles, mais leur adaptation au système romain d'organisation et de gestion, à travers une étude de ses traductions urbanistiques, économiques, sociales et culturelles. Il s'agit de regarder d'un autre œil, avec une acuité nouvelle et une focale différente, ce monde périphérique longtemps tenu aux confins de l'histoire – ou en tout cas de la « grande histoire » – écrasé qu'il fut par l'ombre immense portée par la puissance et la domination romaines qui, seules, étaient mises en lumière.

Pour une renaissance des Cyclades impériales

La tâche est loin d'être aisée puisque plusieurs lieux communs, tant antiques que modernes, ont fait des Cyclades impériales un sujet d'étude *a priori* dénué de tout intérêt. Elles se trouvent en effet au cœur d'un enchevêtrement de jugements négatifs qui les placent, par excellence, sous le signe du déclin et de la décadence¹⁷. L'un tient à la nature de l'espace géographique étudié, le milieu insulaire; l'autre est à mettre en rapport avec la période envisagée, au cours de laquelle la Grèce serait devenue « captive » de Rome – *Graecia capta*, selon les termes mêmes d'Horace¹⁸; le dernier relève de conjonctures historiques locales. Les îles furent en effet victimes de plusieurs guerres et d'une recrudescence de la piraterie au début du 1^{er} siècle av. J.-C.; Délos fut la plus touchée et aurait entraîné dans sa chute, et pour plusieurs siècles, l'ensemble des îles alentour; d'« îles-carrefours » les Cyclades seraient alors devenues des « îles-prisons », lieux privilégiés d'exil et de relégation, dont Gyaros devint le triste symbole¹⁹.

Cette conception quasi unanime véhiculée par les sources littéraires dans l'Antiquité, relayée ensuite par les lexicographes byzantins, corroborée par les jugements des voyageurs et érudits d'époque moderne et par les réflexions de nombreux historiens et archéologues contemporains, constitue un immense obstacle épistémologique qu'il est parfois difficile de franchir. Or, dans la lignée des travaux de P. Brun – qui s'est attaché à dénoncer cette vision subjective de

17. Cette vision est encore en grande partie véhiculée par F. LÄTSCH (2005) dans sa conception de l'insularité: selon lui, le pouvoir impérial romain aurait supprimé l'expression des identités locales insulaires.

18. Horace, *Epist.*, II, 1, 156. Sur la notion de « Grèce romaine », voir ALCOCK, 1993, p. 1-3; ROUSSET, 2004, p. 378-383.

19. Strabon, X, 5, 3; Plutarque, *De exil.*, 602c. Sur les Cyclades comme lieu d'exil, voir NIGDELIS, 1990, p. 221, n. 99 (avec la bibliographie antérieure); LÄTSCH, 2005, p. 218-220; MENDONI et ZOUMBAKI, 2008, p. 29-31. La grande figure de l'exil dans les Cyclades est celle d'Avilius Flaccus, condamné par Caligula, et qui obtint la faveur d'être déporté à Andros plutôt qu'à Gyaros (Philon d'Alexandrie, *Flacc.*, XVIII, 151): BASLEZ, 2008; MENDONI et ZOUMBAKI, 2008, AND 18.

l'insularité, en montrant combien elle pouvait relever d'une rhétorique mise en place par l'autorité politique dominante, qu'elle fût athénienne ou romaine²⁰ – l'idée majeure défendue dans cet ouvrage est que ces jugements relèvent essentiellement de *topoi* davantage empruntés à la poésie qu'à la réalité. Loin d'être des îlots de désespérance et d'isolement durant les trois premiers siècles de l'Empire, les Cyclades ont été totalement intégrées aux divers processus qui affectent l'ensemble du monde méditerranéen à cette époque.

Nous nous inscrivons en cela dans un renouveau de la recherche sur la Grèce romaine, foisonnante de nos jours, et qui, depuis une vingtaine d'années, tente de nuancer cette conception biaisée de l'histoire, de la diversifier et de l'enrichir en changeant les perspectives²¹. Plusieurs de ces études évoquent la notion de « renaissance grecque » sous l'Empire pour qualifier les phénomènes observés en Grèce et en Orient essentiellement à partir du II^e siècle apr. J.-C., époque à laquelle apparaissent un peu partout les signes d'un regain de prospérité²². L'hypothèse d'une renaissance de Délos sous le règne d'Hadrien fut également formulée dès la fin du XIX^e siècle par J. Lebègue et reprise par P. Roussel. Elle ne va toutefois pas sans poser plusieurs difficultés; nous aurons l'occasion d'y revenir²³.

Par ailleurs, le concept de romanisation fut abondamment employé dans les études sur la Grèce romaine. Utilisé pour rendre compte de la soumission des sociétés et des territoires conquis aux formes d'organisation voulues par Rome, il remonte au XIX^e siècle et fut imposé peu à peu par l'historiographie de l'Empire romain²⁴. Il fut cependant décrié ces dernières années, accusé de figer la réflexion sur la conquête romaine et de proposer une vision romanocentrique des évolutions²⁵. Point n'est besoin ici de reprendre tous les termes d'un débat qui a fait, et fait encore, couler beaucoup d'encre. Nous n'irons cependant pas jusqu'à affirmer, comme a pu le déclarer S. Alcock, que nous en sommes venue « à détester le mot "romanisation" »²⁶. Ce concept reste en effet un outil épistémologique et méthodologique valable pour l'étude du comportement des communautés insulaires sous l'Empire, à condition de l'employer en lien étroit et constant avec l'histoire locale et l'analyse des cultures préexistantes. Dans cette étude, la romanisation sera toujours entendue comme « un processus par lequel une communauté [...] élaborait un nouveau langage définissant les rapports de

20. BRUN, 1993; 1996a, p. 196-209; 1996b, p. 295-300; 2000, p. 234-237.

21. Pour l'Orient romain, voir en particulier les différents travaux de J.-L. Ferrary pour la fin de l'époque hellénistique et l'époque républicaine, et ceux de M. Sartre pour l'époque impériale. Pour la Grèce continentale et insulaire, voir l'ouvrage de S. ALCOCK (1993), présentant une approche totalement renouvelée de la question, et les différents ouvrages publiés dans la collection MEAETHMATA, sous la direction de Fr. CAMIA, C. LEPENIOTI, L. MENDONI, A. RIZAKIS et S. ZOUMBAKI.

22. Parmi les premiers ouvrages faisant référence à cette renaissance, on peut citer celui de S. WALKER et A. CAMERON (1989), rappelant l'historiographie et la bibliographie antérieures. Pour les Cyclades, citons le chapitre de R. ÉTIENNE (1990, p. 151-168) et les remarques de P. BRUN (1996a, p. 22-23).

23. ROUSSEL, 1987, p. 338-339 avec bibliographie antérieure. Cette hypothèse a été notamment critiquée par F. DURRBACH (*Choix*, p. 268-269) et par Ph. BRUNEAU (1968, p. 693-694, n. 2).

24. Voir la mise au point éclairante de P. LE ROUX (2004, p. 287-311), avec bibliographie afférente.

25. Voir par exemple MATTINGLY (éd.), 1997; ALCOCK, 1997, p. 1-7.

26. ALCOCK, 2001, p. 227.

pouvoir, les relations sociales, les activités économiques, les identités culturelles collectives et individuelles²⁷ », jamais comme une donnée uniforme imposée d'en haut, selon une acception où elle serait la simple expression de la domination de Rome.

Enfin, l'un des autres intérêts de la présente étude est de combler un vide historiographique. En effet, si les îles de l'Égée ont déjà été étudiées, elles l'ont été pour des périodes antérieures ou postérieures, mais pas pour l'Empire romain, si l'on excepte le travail de P. Nigdelis, exclusivement porté sur les questions institutionnelles²⁸. Surtout, l'originalité de l'ouvrage repose sur le fait qu'il adopte une perspective diachronique, contrairement à la majeure partie des travaux consacrés jusqu'à présent aux îles de l'Égée dans l'Antiquité qui, parfois sous couvert de diachronie, ont dans les faits adopté un point de vue plutôt synchronique.

Le but de cette étude est donc d'analyser ce que fut la vie des sociétés insulaires au moment de l'hégémonie romaine et de tenter d'interpréter le rôle historique des Cyclades au sein de l'Empire. Il s'agit non seulement de relativiser le déclin des îles dont parlent toutes les sources, mais aussi de nuancer la renaissance présumée du II^e siècle apr. J.-C., qui n'a pas concerné toutes les îles de la même manière, ainsi que de réviser la vision des Cyclades « délo-centrée », très présente notamment dans l'historiographie française. Car si la situation de Délos fut un jour représentative de l'évolution générale des Cyclades – ce qui est loin d'être certain –, il est évident qu'elle ne l'était plus à l'époque impériale : l'île d'Apollon ne jouait plus aucun rôle moteur, ni dans l'Archipel, ni au sein de la Méditerranée.

Dans une perspective « post-finleyienne », et dans le courant de la *microstoria* italienne, il s'agit de réfléchir sur un exemple local et de montrer la pertinence d'une étude régionale (ou micro-régionale) dans le but de proposer un schéma valable pour un temps et pour un espace, une micro-histoire économique et sociale, en examinant les phénomènes à une échelle relativement réduite. Pour reprendre la distinction établie par P. Horden et N. Purcell, il s'agit de faire une histoire *des* Cyclades et non pas *dans* les Cyclades, si tant est que cette opposition « histoire *dans*/histoire *de* » puisse être un concept opératoire pour l'étude de la Méditerranée antique²⁹. Les propositions d'une histoire « écologique » défendues par les deux auteurs britanniques doivent néanmoins être utilisées en lien constant avec les données de l'histoire économique, sociale, et surtout politique. En effet, le choix d'étudier les Cyclades à l'époque impériale ne permet pas de faire l'économie de notions comme *hégémonie*, *empire* ou *impérialisme* qui, *a contrario*, ne figurent même pas dans l'index de *The Corrupting Sea*³⁰. Pour la première fois dans l'His-

27. LE ROUX, 2004, p. 311.

28. NIGDELIS, 1990 ; cf. *infra*, n. 45. Pour une bibliographie exhaustive des études historiques et archéologiques consacrées aux Cyclades antiques, voir BONNIN et LE QUÉRÉ, 2014, p. 11-14.

29. Sur cette distinction, voir HORDEN et PURCELL, 2000, p. 2-3 et p. 43 ; et plus récemment HORDEN et PURCELL, 2005, p. 357-358. Pour une critique de cette vision, voir HARRIS, 2005, p. 7.

30. Même critique dans MORRIS, 2005, p. 20. Pour la définition de ces diverses notions, voir GOLDSTONE et HALDON, 2009, p. 18-19.

toire, un seul pouvoir politique s'est imposé sur l'ensemble de la Méditerranée ; il est impossible qu'une telle hégémonie n'ait pas eu quelque conséquence sur la vie des territoires dominés, y compris sur celle de petites îles éloignées des grandes cités et des grands centres de décision.

En définitive, l'objectif de cet ouvrage est d'écrire une histoire que l'on pourrait qualifier de globale ; une histoire qui n'aille pas exclusivement de Rome vers les Cyclades, mais aussi des Cyclades vers Rome, afin d'éviter le piège de l'excès de romanocentrisme. Prendre en compte le facteur « romain » est aussi une nécessité car il constitue une garantie contre les tentations d'une histoire des Cyclades qui aurait été purement locale, « artificiellement portée sur le devant de la scène sans gain véritable d'intelligibilité³¹ ».

Le cadre géographique et chronologique

Venons-en à la définition des contours géographiques et historiques de cette étude. Il faut être conscient du danger que représente la méthode qui consiste à raisonner à partir d'une délimitation géographique contemporaine et récente, et à l'appliquer *a priori* à l'Antiquité ; car les modèles interprétatifs provenant d'autres périodes et d'autres disciplines (géographie, topographie, démographie, climatologie) ne sont pas forcément appropriés ni opératoires pour la compréhension des phénomènes antiques. D'autant plus que l'espace géographique des Cyclades n'a nullement été perçu comme homogène par les Anciens, qui n'ont jamais regroupé les mêmes îles ni le même nombre d'îles sous ce terme³². Les divers témoignages des historiens et géographes de l'époque impériale permettent de comprendre que l'Archipel était encore considéré sous l'Empire comme un espace aux frontières floues et mouvantes, difficile à définir³³. Car si les Cyclades forment une unité géologique et climatique, leur situation topographique en Égée les distingue nettement, partagées qu'elles sont entre deux continents, l'Europe et l'Asie (*pl. I*).

Les Cyclades ont pourtant été perçues dès l'Antiquité comme un groupe défini par un terme géographique et ont reçu un nom commun. L'image de Délos entourée de sa couronne d'îles – formant un *kyklos* autour de l'île d'Apollon –, scellée par les géographes et les poètes antiques, contribua à donner à l'Archipel une configuration générale préconçue, en y inscrivant un modèle politique et historique qui prenait Délos comme *omphalos*³⁴. Même au III^e siècle apr. J.-C., alors que Délos avait cessé depuis longtemps d'occuper une place de premier choix au sein des îles de l'Égée, cette définition devenue quasi métaphorique apparut encore sous la plume de Denys d'Alexandrie³⁵. Mais dans les faits, les géographes

31. LE ROUX, 2004, p. 311.

32. Voir les analyses de BAGIAKAKOS, 1993, p. 235 ; COUNILLON, 2001, p. 21 ; RUTISHAUSER, 2012, p. 19 ; ÉTIENNE, 2014.

33. Voir en particulier Strabon, X, 5, 3 ; Plinie l'Ancien, *HN*, IV, 22 ; Ptolémée, *Geog.*, III, 15, 26-30 et V, 2, 31 ; *Stadiasme de la Grande Mer*, § 284.

34. COUNILLON, 2001, p. 22.

35. Denys d'Alexandrie, v. 525-529.

grecs et romains ne savaient ni compter les îles, ni à quoi les rattacher, ni dans quel ordre les décrire.

Ainsi, force est de constater qu'il est difficile de parvenir à une définition canonique de cet archipel ; et en définitive, toute tentative visant à déterminer les îles constituant les Cyclades est vouée à rester imparfaite, soit par trop de généralisation, soit par trop de restriction. N'importe quel groupement d'îles fait dans un but analytique est le résultat d'une perception humaine de leur géographie ; il est donc, par nature, subjectif³⁶. En partant de la définition moderne des Cyclades, nous n'avons toutefois pris en compte que celles pour lesquelles des témoignages historiques et archéologiques prouvent l'existence d'au moins une cité ou une communauté vivant sur leur territoire à l'époque impériale (*pl. II*). C'est en effet la prégnance et la permanence du cadre de la *polis* qui structurent cette étude.

Durant toute l'Antiquité classique, la plupart des îles n'ont accueilli qu'une seule cité sur leur territoire, ce qui était encore le cas sous l'Empire pour Andros, Anaphè, Ios, Kythnos, Mélos, Naxos, Paros, Pholégandros, Sériphos, Sikinos, Siphnos, Syros, Ténos et Théra. Amorgos forme exception dans ce paysage puisque trois cités sont connues par la documentation épigraphique et archéologique : Aigialè, Arkésiné et Minða. Mykonos, qualifiée de διπολις dans les sources d'époque hellénistique, semble avoir connu un phénomène de *synœcisme* à la toute fin du II^e siècle av. J.-C. et ne garder qu'une seule cité par la suite³⁷. Kéos, qui possédait auparavant quatre *poleis*, connut un phénomène similaire exactement à la même époque : deux de ses cités, Koressia et Poiessa furent absorbées par les deux autres, Ioulis et Karthaia qui, seules, subsistèrent sous l'Empire³⁸.

Restent les cas de Gyaros et de Rhénée, plus problématiques³⁹. On sait que la première a vraisemblablement accueilli une cité indépendante à la fin de l'époque hellénistique, si l'on en croit une inscription honorifique mentionnant le peuple de Gyaros (ὁ δῆμος ὁ Γυαρίω[v]) et une émission de monnaies de bronze portant l'ethnique ΓΥΑΡΙΩΝ⁴⁰. À l'époque romaine, d'après le témoignage des auteurs anciens, une communauté y vivait encore – Strabon parle d'un « village » (κόμιον) habité par des pêcheurs⁴¹ –, mais sans qu'il soit possible de prouver d'aucune façon qu'elle était organisée en *polis*. La seconde possédait une cité à l'époque classique, puisqu'elle versa à Athènes un tribut de 1 000 drachmes en 451/450 av. J.-C., puis de 300, 500 ou 1 000 drachmes jusqu'au début des années 410 av. J.-C.⁴².

36. RAINBIRD, 2007, p. 44-45.

37. Sur le nombre de cités à Mykonos à l'époque hellénistique et le phénomène de *synœcisme*, voir NIGDELIS, 1990, p. 227, n. 121 ; REGER, 1997, p. 452 et n. 10-12, avec bibliographie antérieure.

38. Voir entre autres NIGDELIS, 1990, p. 225-227 ; REGER, 1997 et 1998, avec bibliographie afférente.

39. Oliaros (actuelle Antiparos), Prépésinthos (actuelle Despotiko) et Thérasia ont peut-être accueilli chacune une *polis* indépendante au cours de l'Antiquité classique (CONSTANTAKOPOULOU, 2007, p. 221), mais nous ne possédons aucun témoignage, ni archéologique ni épigraphique, prouvant l'existence ne serait-ce que d'une communauté vivant sur ces îles à l'époque impériale.

40. *IG XII 6.1*, 470 = *IG XII Suppl.*, p. 117 (ca. 150-100 av. J.-C. ?) ; *BMC I*, p. 100 (II^e-I^{er} siècles av. J.-C. ?). Sur la présence d'une cité hellénistique à Gyaros, voir REGER, 2004, p. 733.

41. Strabon, X, 5, 3 : κóμιον ὑπὸ ἀλιέων συνοικούμενον.

42. *ATL*, p. 392-393 ; REGER, 2004, p. 769, avec références épigraphiques.

L'ethnique Ῥηναιεύς ou Ῥηναῖος apparaît encore dans plusieurs inscriptions après 167 av. J.-C.⁴³, mais disparaît totalement par la suite. Aucun document ne permet à ce jour de prouver l'existence de cette cité encore sous l'Empire, et la seule documentation datant de l'époque impériale parvenue jusqu'à nous provient de la nécropole de Rhénée : elle relève par conséquent de la documentation délienne. Délos enfin resta un lieu atypique dans le paysage cycladique sous l'Empire : tout comme à la basse époque hellénistique, elle conserva son statut de dépendance athénienne ou, si l'on veut, d'enclave athénienne au milieu des Cyclades, et n'obtint jamais le statut de *polis* que possédaient ses voisines⁴⁴. Il convient donc de toujours garder en mémoire cette subtile différence lorsque l'on compare le complexe athéno-délien d'une part, et les dynamiques internes des autres *poleis* cycladiques d'autre part.

D'autres historiens ont, pour des époques différentes, déjà ouvert la voie : bien que n'ayant pas toujours choisi exactement les mêmes frontières, les ouvrages de C. Broodbank, W. Ekschmitt, Chr. Constantakopoulou, Br. Rutishauser, P. Brun, G. Kiourtzian, E. Malamut, B. Slot ou encore É. Kolodny⁴⁵ ont montré l'unité et l'originalité de cet espace insulaire, ainsi que la légitimité qu'il pouvait y avoir à l'étudier dans les cadres géographiques définis précédemment. É. Kolodny a même écrit que les Cyclades sont, de tous les groupements intra-égéens, « l'ensemble le plus individualisé, l'archipel de l'Archipel⁴⁶ ». Il s'agit en définitive de déterminer si une définition de ce monde insulaire est possible et valable pour l'époque romaine, monde insulaire qu'il est par ailleurs impossible de comprendre sans prendre en compte la mer et les continents qui l'entourent.

Le cadre chronologique de cette étude, l'Empire romain (I^{er} siècle av. J.-C. - III^e siècle apr. J.-C.), correspond à ce que l'on appelle traditionnellement le Haut-Empire romain, par opposition au Bas-Empire, ou Antiquité tardive. Toute borne chronologique est par essence artificielle et arbitraire, qui plus est lorsque l'on s'écarte de l'histoire purement événementielle. Qui dit époque impériale, dit avènement d'Auguste et instauration de l'Empire en 27 av. J.-C. Pourtant, le choix du règne d'Auguste comme limite chronologique n'a ni légitimité ni pertinence pour les Cyclades. Pour comprendre le système administratif et la conjoncture économique et sociale en vigueur dans l'Archipel à l'époque impériale, il faut en effet remonter bien plus haut dans le I^{er} siècle av. J.-C., où toutes les conditions étaient déjà réunies pour permettre l'entrée des îles dans l'ère impériale.

43. *ID* 374, 399, 1510, 2595, 2598. Pour la disparition de la cité de Rhénée, sous domination délienne pendant la période de l'Indépendance (314-167 av. J.-C.), voir VIAL, 1984, p. 318 et p. 388.

44. Sur ce point, voir *infra*, p. 34-41 et 67-69.

45. BROODBANK, 2000 et EKSCHMITT, 1993 : de l'Âge du Bronze à l'époque archaïque ; CONSTANTAKOPOULOU, 2007 et RUTISHAUSER, 2012 : époque archaïque et classique ; BRUN, 1996a : époque classique et hellénistique ; KIOURTZIAN, 2000 : époque protobyzantine (III^e-VII^e siècles) ; MALAMUT, 1988 : sous l'Empire byzantin (VIII^e-XII^e siècles) ; SLOT, 1982 : entre colonisation latine et occupation ottomane (ca. 1500-1718) ; KOLODNY, 1974 : époque contemporaine.

46. KOLODNY, 1974, p. 37.

Il est vrai que Rome avait déjà imposé, dès le milieu du II^e siècle av. J.-C., un nouvel ordre économique dans le bassin méditerranéen, fruit de la conquête romaine et surtout du nouveau rôle qu'elle fit jouer à Délos, déclarée port franc en 167 av. J.-C. et devenue plaque tournante du commerce en Méditerranée. Ce nouvel ordre romain constitua sans aucun doute une modification sensible dans le devenir des autres îles dès le II^e siècle av. J.-C. Mais ce n'est qu'à partir du début du I^{er} siècle av. J.-C. que les Cyclades connurent une crise sans précédent, au moment où les îles devinrent un véritable champ de bataille pour les pirates, les généraux romains et les soldats de Mithridate, et qu'elles sortirent totalement exténuées de ces événements. Les « catastrophes » de Délos de 88 et 69 av. J.-C. en sont bien évidemment les manifestations les plus criantes. Ces vicissitudes conditionnèrent la situation économique et sociale des îles pendant plus de deux siècles, et ce n'est ni l'avènement d'Auguste ni la paix augustéenne qui modifièrent la conjoncture, du moins, pas immédiatement.

À l'autre bout de l'éventail chronologique, la délimitation est en apparence plus simple à établir – même si aucune date formelle ne peut être avancée – car elle nous est imposée par l'état des sources. En effet, les témoignages épigraphiques et numismatiques disparaissent presque entièrement des Cyclades après le règne de Gordien III (238-244 apr. J.-C.) – à l'exception de quelques inscriptions datant du milieu du III^e siècle apr. J.-C. Ils ne réapparaissent qu'à la toute fin du III^e siècle et surtout au début du IV^e siècle apr. J.-C., au moment de la mise en place du nouveau statut administratif des Cyclades, intégrées à partir de 294 apr. J.-C. à la *provincia Insularum* créée par Dioclétien. Dans certaines îles, des indices archéologiques datent vraisemblablement de la deuxième moitié du III^e siècle apr. J.-C. ; mais en l'absence de sources écrites, ils ne nous permettent pas d'aborder de la même manière que pour les siècles précédents l'étude des cités et des sociétés insulaires⁴⁷.

Il conviendrait bien évidemment d'analyser en détail et de nuancer ce demi-siècle de changement, voire de rupture (?), en particulier à une époque où les Cyclades, après plus de trois siècles ininterrompus de paix, eurent à faire face, en 268/269 apr. J.-C., à l'invasion des Hérules⁴⁸. Il s'agit vraisemblablement d'années de transition – sur fond de mutations économiques et sociales, mais aussi civiques et urbanistiques⁴⁹ – vers l'un des événements les plus significatifs du début du IV^e siècle apr. J.-C. dans les Cyclades : l'introduction officielle du christianisme et de communautés chrétiennes, restées jusqu'alors officieuses⁵⁰. Cette nouvelle ère fut alors caractérisée par un renouveau de la documentation archéologique, dont témoigne la construction sur les îles de très nombreuses basiliques. Une nouvelle production épigraphique vit également le jour ; mais, au lieu d'être liée au

47. Sur la difficulté à définir une date de rupture à cette époque dans les îles, voir MALAMUT, 2001, p. 26.

48. NIGDELIS, 1990, p. 223 et n. 108.

49. À Ténos par exemple, le sanctuaire et la cité-port sont abandonnés à cette époque et l'habitat se replie à l'intérieur des terres (ÉTIENNE et BRAUN, 1986, p. 321 et ÉTIENNE, 1990, p. 168).

50. KIOURTZIAN, 2000, p. 15.

fonctionnement politique, institutionnel, économique et religieux des *poleis* et des sanctuaires de la religion polythéiste, elle a trait à la nouvelle religion monothéiste et aux diverses activités de la vie insulaire⁵¹, sans que n'apparaisse plus aucune référence au cadre de la *polis* telle que nous pouvons la définir pour les trois premiers siècles de l'Empire.

Plan de l'ouvrage

Le plan de l'ouvrage est thématique. La première section esquisse une histoire politique et administrative des Cyclades sous l'autorité romaine, espace fragmenté entre Athènes et la province d'Asie. À travers l'étude du fonctionnement de la fiscalité romaine dans l'Archipel, ainsi que celle des frappes monétaires locales et des manifestations du culte impérial dans les îles, elle tente de mettre en évidence les outils économiques et les outils de pouvoir utilisés par Rome pour intégrer l'espace cycladique au sein de l'Empire.

La deuxième partie s'intéresse aux paysages urbains et aux monuments publics des îles (agoras, bains, théâtres), financés pour la plupart par des évergètes. Ce dossier permet, d'un point de vue socioéconomique, d'analyser en détail les notions de *ruine*, de *déclin*, de *crise* et de *renaissance*, et de proposer une approche nuancée de la question, à travers des exemples précis, détaillés et documentés. Elle pose également la question des modèles culturels choisis, imposés, importés ou adaptés dans les Cyclades et permet d'analyser la validité des concepts tels que ceux d'*acculturation* ou de *romanisation* pour qualifier les phénomènes observés.

La troisième section est consacrée aux communautés civiques et aux sociétés insulaires. Elle montre que bien que les cités soient de taille modeste, leur évolution politique et institutionnelle relève des mêmes phénomènes d'aristocratisation que dans le reste du monde grec. Elle permet de reconstituer une histoire dynamique des élites et évergètes locaux, auxquels l'évolution des relations internationales et des conditions économiques et sociales sous l'Empire a conféré un nouveau rôle au sein des communautés civiques insulaires.

Enfin, la dernière partie esquisse un tableau des économies locales dans le cadre des réseaux d'échanges pan-méditerranéens, en insistant sur la disparité des situations d'une île à l'autre. Elle s'interroge sur la validité du concept de « région » pour qualifier l'espace cycladique à l'époque impériale, à travers l'analyse de différents phénomènes économiques et commerciaux et quelques études de cas.

La méthodologie adoptée dans cette étude est fondée sur la convergence des sources et s'inscrit dans une approche historique de l'archéologie. En effet, afin de permettre un renouvellement des perspectives, l'histoire régionale des provinces romaines a besoin d'une complémentarité de points de vue, sans exclusive. C'est pourquoi les textes littéraires et les inscriptions sont scrutés avec la même attention que les vestiges architecturaux, les monnaies, la sculpture, la céramique,

51. LEMERLE, 1986, p. 130; MALAMUT, 2001, p. 29 et p. 33.

les amphores, et autres traces de la culture matérielle des Cyclades impériales. Par ailleurs, la connaissance des îles, de leurs réalités physiques, géographiques, historiques, ethnologiques et anthropologiques, de la topographie de leurs sites antiques, et des données cycladiques sur la longue durée, permet des comparaisons et des réflexions fructueuses et nuancées sur ce que pouvaient être ces mondes insulaires dans l'Antiquité.